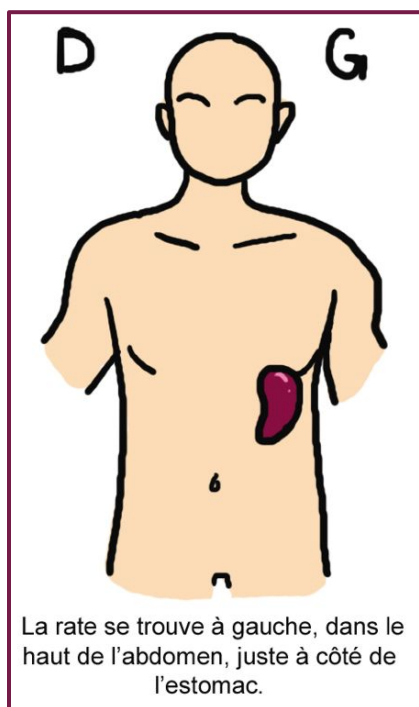


# Informations supplémentaires pour le patient

## Pourquoi ce site d'informations ?



Si vous consultez ce site web, c'est probablement parce que vous avez reçu un diagnostic d'asplénie. Peut-être que votre médecin traitant vous a parlé de risque d'infection, de vaccination, voire même de prophylaxie, c'est-à-dire des médicaments à prendre pour éviter une infection. Nous avons bâti ce document pour vous renseigner sur ces sujets très importants pour toute personne asplénique.

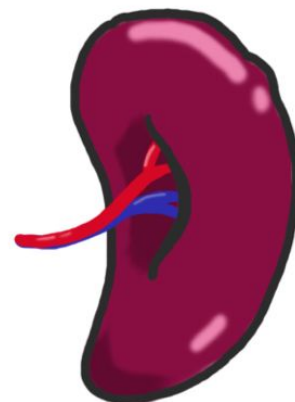
Le document est divisé en trois : nous parlerons d'abord de la définition de l'asplénie et des conséquences de celle-ci, puis nous aborderons la vaccination fortement recommandée pour les personnes aspléniques, et nous finirons en parlant des médicaments qui peuvent être prescrits en prévention. N'hésitez pas à parler de ce site avec votre médecin, et à lui poser toutes les questions qui pourraient vous venir en lisant. Bonne lecture !

## Qu'est-ce que l'asplénie ?

L'asplénie, c'est l'absence de fonction de la rate, c'est-à-dire que la rate n'est plus capable d'accomplir ses fonctions essentielles.

On peut être asplénique dès la naissance (asplénie congénitale), à la suite d'une chirurgie où on nous retire la rate (asplénie anatomique), ou à cause d'une autre maladie ou de médicaments qui attaquent la rate de manière plus indirecte (asplénie fonctionnelle).

Il y a deux fonctions essentielles à la rate. D'abord, elle est primordiale pour le recyclage de nos globules et cellules du sang. Ensuite, elle joue un rôle dans notre immunité, c'est-à-dire notre défense contre les infections. Ces deux fonctions sont atteintes lorsqu'on est asplénique.



## Diagnostic de l'asplénie

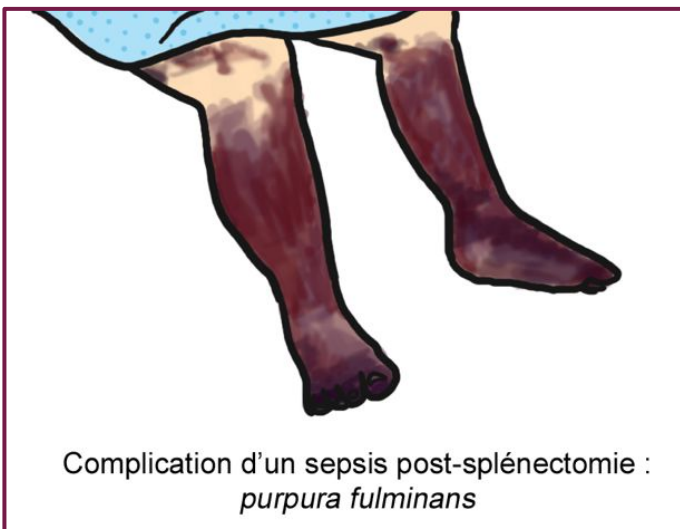
Lorsqu'on n'a pas de rate à la naissance, ou qu'on nous l'enlève dans une chirurgie, le diagnostic d'asplénie est clair : il n'y a plus de rate pour accomplir ses fonctions. Lorsque l'asplénie est fonctionnelle, elle peut être diagnostiquée par des prises de sang ou des examens d'imagerie. Dans les prises de sang, on peut voir par exemple des petites anomalies dans les globules rouges, les "corps d'Howell-Jolly".



Les corps d'Howell-Jolly sont des inclusions de morceaux d'ADN dans les noyaux des globules rouges

## Conséquences immunologiques de l'asplénie

La rate joue un rôle complémentaire aux autres défenses de notre corps contre les infections. Les patients aspléniques sont plus à risque de développer des infections à certaines bactéries en particulier : ce sont celles qui ont une "capsule" qui les aide à résister aux défenses de notre système immunitaire. Les plus fréquentes sont le pneumocoque, le méningocoque et l'*Haemophilus influenzae*. Plusieurs personnes sont porteuses de ces bactéries sans le savoir et peuvent les transmettre à d'autres, même si elles ne sont pas malades.



Complication d'un sepsis post-splénectomie :  
*purpura fulminans*

Il est très important de se protéger le mieux possible contre ces infections qui peuvent être désastreuses. Ces bactéries peuvent causer la méningite et une infection généralisée nommée "sepsis post-splénectomie", et peuvent parfois entraîner la mort si elles ne sont pas traitées rapidement. Elles peuvent s'attaquer aux patients aspléniques à tout moment, même plusieurs années après l'apparition de l'asplénie.

## L'importance de la vaccination

La vaccination pour les patients aspléniques est prévue spécifiquement pour protéger contre les bactéries les plus dangereuses et les plus susceptibles de les attaquer. Il s'agit donc de l'étape la plus importante pour empêcher de développer un "sepsis post-splénectomie".

Au Québec, les patients aspléniques devraient recevoir les vaccins suivants :

- Vaccin conjugué contre le pneumocoque (Pevnar)
- Vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque (Pneumovax)
- Vaccin conjugué quadrivalent contre le méningocoque (Menactra, Menveo, ou Nimenrix)
- Vaccin contre le méningocoque de sérogroupe B (Bexsero ou Trumenba)
- Vaccin conjugué contre l'*Haemophilus influenzae* type B (Act-HIB ou Hiberix)
- Vaccin contre l'influenza à chaque année

Certains de ces vaccins doivent être donnés dans un ordre particulier. Certains peuvent être déjà reçus. Certains de ces vaccins doivent être répétés aux cinq ans. Ces particularités rendent le suivi complexe pour le patient. C'est pour ça que nous comptons sur votre carnet de vaccination, ainsi que sur les infirmières formées, pour assurer le suivi et l'administration des vaccins.



**Votre médecin vous a peut-être remis une prescription pour les vaccins. Assurez-vous de l'apporter, avec votre carnet de vaccination, lorsque vous irez vous faire vacciner. Il n'est cependant pas obligatoire d'avoir une prescription : les infirmières des CLSC peuvent vous vacciner sans ordonnance, si vous leur dites que vous êtes asplénique.**

On peut se faire vacciner à plusieurs endroits : cabinet du médecin, certaines pharmacies, CLSC. L'endroit le plus simple, accessible et outillé pour vacciner les patients aspléniques reste cependant le CLSC.

## Comment prévenir les infections ?

Le meilleur moyen d'empêcher les infections est la vaccination, d'abord. Ensuite, il se peut que le médecin prescrive un antibiotique à prendre tous les jours pendant un certain temps. Il est aussi possible d'avoir une ordonnance d'antibiotiques à prendre lorsqu'on fait de la fièvre ou des frissons, le temps de se rendre rapidement à l'urgence la plus proche.



**Que vous ayez des antibiotiques ou pas, si vous développez des signes d'infection (par exemple : fièvre [38.3°C/101°F ou plus], frissons, se sentir moins bien, vomissements, diarrhée, mal de tête) le plus important est de vous rendre le plus rapidement possible à l'urgence la plus proche.**

**Il est également important de mentionner que vous êtes asplénique. Cela vous assurera d'être pris en charge plus vite et de recevoir les bons antibiotiques rapidement.**

Certains patients décident de porter des bracelets de type MedicAlert indiquant qu'ils sont aspléniques pour être certains que cette information soit connue lorsqu'ils vont à l'hôpital. On peut aussi indiquer le tout dans la fiche "santé" des téléphones intelligents comme les iPhones.

### Droits d'auteurs

Informations recueillies par Florence Côté, résidente en médecine interne à l'Université Laval, en collaboration avec Dr Jeannot Dumaresq, microbiologiste-infectiologue à l'Hôtel-Dieu de Lévis. 2019. Tous droits réservés.

Images gracieuseté de Florence Côté. 2019. Tous droits réservés.

Contact : [florence.cote.1@ulaval.ca](mailto:florence.cote.1@ulaval.ca)

En collaboration avec :

